

ARRETE DU 31 AOUT 1939

La partie du site de la "Pierre Carrée" à ORCIÈRE (Puy-de-Dôme)
Comprenant les terrains en contrebas de la Route Nationale n° 141a
et figurant au plan cadastral sous les n° 196, 167, 168, 177, 20dp,
209p, 210p, 214, 215, 216, ne tron II est classée parmi les sites et
monuments naturels de caractère scientifique, historique, scienti-
fique, légendaire ou pittoresque.

Signé: Jean ZAY